



LES DOCUMENTS AU FORMAT PAPIER



POUR UNE MONOGRAPHIE (généralement appelée livre ou ouvrage)

Dans le cadre de la rédaction de votre référence ou notice, il vous faudra respecter l'ordre des renseignements ci-dessous selon le type de documents qui vous auront servi de source.

1. **NOM** de l'auteur (**en majuscule** suivie d'une virgule), son prénom (**en minuscule** suivi d'un **point**);
2. **TITRE et LE SOUS-TITRE en italique** (suivi d'un point), (le sous-titre est précédé du deux-points):
 - a. lorsque la référence se rapporte à une contribution incluse dans un ouvrage collectif, il y a lieu de différencier le titre de la contribution de celui de l'ouvrage par l'insertion de l'expression « tiré de » (suivi d'une virgule);
 - b. pour les titres en anglais, on emploie des majuscules à tous les mots sauf aux articles, aux prépositions et aux conjonctions;
3. **MENTION D'ÉDITION** – s'il y a lieu – (suivi d'une virgule);
4. **ADRESSE BIBLIOGRAPHIQUE** (lieu de publication, nom de l'éditeur, année de publication [suivi d'une virgule]) :
 - a. Si la date n'apparaît pas, on indique [s.d.] (sans date) entre crochets;
 - b. Si le lieu n'apparaît pas, on indique [s.l.] (sans lieu) entre crochets;
 - c. Si ni la date ni le lieu ne sont indiqués, on écrit [s.l.n.d.] (sans lieu ni date) entre crochets;
5. **NOM DE LA COLLECTION** entre parenthèses (suivi d'une virgule);
6. **NOMBRE DE PAGES**, ou le nombre de volumes (suivi d'un **point**).

Exemple de référence bibliographique **d'un livre**:

BELBAHRI, Nadir. *Introduction à l'informatique*, 2^e éd., Saint-Laurent, Inforum, 1980, 375 p.

- **N.B.** Contrairement à la note de bas de page, la **notice bibliographique** comporte un **retrait négatif** (renforcement de la 2^e ligne de 1,25 cm).
- Si la liste comprend **plusieurs ouvrages du même auteur**, les notices sont présentées par ordre chronologique de parution et on remplace le nom de l'auteur par une augmentation du retrait de 1,25 cm dans les notices suivantes plutôt qu'un «Tab » pour éviter que la deuxième ligne de la notice ne parte pas de la marge initiale.

Exemple:

BELBAHRI, Nadir. *Introduction à l'informatique*, 2^e éd., Saint-Laurent, Inforum, 1980, 375 p.
Informatique de base, Saint-Laurent, Inforum, 1981, 364 p.
Pascal du début à la fin, Saint-Laurent, Inforum, 1981, 461 p.

- Que ce soit un livre ou un périodique, quand il y a **deux auteurs**, les deux noms sont indiqués dans l'ordre suivant : NOM, prénom (du premier) et prénom, NOM. (du second)

Exemple:

SHELLEY, Gary B. et Thomas J. CASHMAN. *Introduction to Computers and Data Processing*, Brea, Calif, Anaheim, 1980, 370 p.

- S'il y a **plus de deux auteurs**, on indique le nom du premier suivi de l'abréviation **et al.** qui est l'abréviation de l'expression latine *et alii* (et les autres). Elle doit s'écrire en italique.

Exemple

CARBERRY, M. S. *et al.* *Foundations of Computer Science*, Potomac, Md, Computer Science Press, 1979, 317 p.

- Les **ouvrages collectifs** sont ceux qui possèdent plusieurs auteurs. Un directeur ou un éditeur est généralement chargé de coordonner l'ensemble. C'est son nom qui apparaît alors sur la couverture ou la page de titre du livre, accompagné de la mention « dirigé par », « édité par », « compilé par », « sous la direction de », etc.

Exemple

LEVY, Joseph J. et al. (dir.). *Enjeux psychosociaux de la santé*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2003, 330 p.

- Les ouvrages **sans auteur**, il peut s'agir d'une collectivité, d'une association, d'un organisme, d'un gouvernement. La notice commencera directement par le titre.

Exemple

Je me souviendrai : 2012, mouvement social au Québec, coll. Contre-cœur Antony, La boîte à bulles, 2012, 246 p.



POUR UN OUVRAGE DE RÉFÉRENCE (dictionnaire ou encyclopédie, atlas, répertoire)

La notice d'un **ouvrage de référence** est la suivante :

NOM, prénom de l'auteur. *Titre de l'encyclopédie*. Mention d'Édition, Ville, Éditeur, Collection, Année, Nombre de volumes ou tomes s'il y a lieu ou nombre de pages.

Exemple :

VORDERMAN, Carol. *Dictionnaire visuel de mathématique*, Saint-Laurent, Erpi, 2012, 256p.



POUR UN ARTICLE TIRÉ D'UN OUVRAGE DE RÉFÉRENCE

La notice d'un article tiré d'un **ouvrage de référence** est la suivante :

NOM, prénom de l'auteur de l'article. «Titre de l'article», Titre de l'encyclopédie. Volume ou tome s'il y a lieu, Ville, Éditeur, Année, Collection s'il y a lieu, page(s) de l'article.

Exemple :

RICHARD, Jean. «Croisades». Encyclopaedia Universalis, Vol. 6, Paris, Encyclopaedia Universalis, 2002, p. 786-793.



POUR DES NOTES DE COURS :

La référence **d'une note de cours** est la suivante :

Exemple :

VILLENEUVE, Audrey. *Mathématiques*. Notes du cours. MATH11 « De l'inconnu à la résolution d'équation », Montréal, École Secondaire René Descartes, Janvier 2015, 117 p.



POUR UN SONDAGE :

La référence pour **un document issu d'un sondage** est la suivante :

Exemple :

POITRAS, Annick. *L'état du Québec 2015 : 20 clés pour comprendre les enjeux actuels*, Montréal, Québec , Institut du Nouveau Monde, Del Busso, [2015], 304 p.



POUR UN DÉPLIANT :

La référence **pour un dépliant ou une brochure** est la suivante :

Exemple :

ÉDUCATION INTERNATIONALE. *La formation professionnelle : s'outiller pour réussir!*, Brochure couleur, Québec [s.d].



POUR UNE CARTE PUBLIÉE DANS UN LIVRE¹ :

AUTEUR DE LA CARTE (Date) Titre de la carte. Page in Auteur du livre. *Titre du livre*. Édition. Éditeur. Lieu de publication. Échelle.

La référence **pour une carte dans un livre** est la suivante :

Exemple :

DUBOIS, J.-M. (2004) Carte de provenance des chercheurs. p. 18 in Morin, D. *Les rapports de recherche*. Les Éditions géographiques. Sherbrooke, 1 : 100 000.



POUR UNE PARTITION MUSICALE :

La référence **pour une partition musicale** est la suivante :

Exemple :

DEBUSSY, Claude. 1904. *Deux arabesques*. Musique pour piano. Paris : Durand S.A., 11 pages. D.F. 4395 et 4396.

¹ D'après le Guide de rédaction du mémoire de maîtrise en sciences géographiques ou en environnement (type R) et de la thèse de doctorat en télédétection rédigé par Jean-Marie M. Dubois.



POUR UNE ŒUVRE D'ART :

La référence **pour une œuvre d'art** est la suivante :

Exemple :

NOLET, Denis. *Au rythme du fleuve*. Peinture à l'huile. 15 X 30 pouces. collection particulière. Galerie d'art Iris. 2014.



POUR UNE ENTREVUE :

La référence **pour entrevue** est la suivante :

Exemple :

CREVIER, Alain. *Entrevue avec Hubert Reeves*, astrophysicien. Société Radio-Canada : Second regard. Montréal (Québec). 22 janvier 2012.



POUR UN ARTICLE DE PÉRIODIQUE (journal ou revue)

La référence d'un article de journal ou de revue diffère quelque peu. D'une manière générale, l'article de périodique comporte les éléments qui suivent dans l'ordre:

1. **NOM** de l'auteur (suivi d'une virgule), son prénom (suivi d'un **point**);
2. **TITRE DE L'ARTICLE AU COMPLET** entre guillemets (suivi d'une **virgule**);
3. **TITRE DE LA REVUE** ou du journal souligné ou en *italique* (suivi d'une **virgule**);
4. **VOLUME ET LE NUMÉRO** de la revue ou du journal suivi de la **DATE DE PARUTION** entre parenthèses (suivi d'une **virgule**);
5. **PAGES DE L'ARTICLE** (première et dernière pages de l'article) (suivi d'un **point**)
 - a. Si les pages consultées sont non consécutives, les numéros de page sont **séparés par des virgules**.

Exemple de référence bibliographique d'un **article de journal ou de revue**

GONDICAS, Petro. « Quinze micro-ordinateurs au banc d'essai », *Science et vie*, n^o 792 (septembre 1983), p. 103-105, 169.



SI LE MÊME AUTEUR A PLUS D'UN ARTICLE

Exemples :

TOCCO, Gil. « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la micro-informatique », *Le Magazine Affaires*, vol. 6, n^o 3 (avril 1983), p. 17-54.

« Trouver votre logiciel », *Le Magazine Affaires*, vol. 6, n^o 3 (avril 1983), p. 34-38.

« Les Périphériques », *Zéro, Un, Informatique*, n^o 167 (mars 1983), p.89-104.

➤ Rappels :

- ❖ Chaque notice est rédigée à interligne simple et séparée d'un interligne simple. La première ligne commence à la marge, la deuxième ligne et les suivantes comportent un **retrait négatif** de 1,25 cm.
- ❖ Chaque élément est séparé d'une virgule sauf le nom de l'auteur qui lui est séparé par un **point**. La notice se termine également par un **point**.
- ❖ Lorsque le nombre d'ouvrages consultés est élevé, il peut être souhaitable de diviser la bibliographie en sections; celles-ci peuvent être déterminées d'après :
 - le **sujet** traité ou d'après ;
 - le **genre** (*documentaire, périodique, etc.*) des divers ouvrages consultés.



LES DOCUMENTS AU FORMAT ÉLECTRONIQUE

Les informations des documents au format électronique (CD, DVD, PDF, Word, sites Internet, réseaux sociaux, etc.) varient selon le type de support. Pour les documents en ligne, il faut **indiquer la date** de consultation du document, car les sites Internet sont continuellement remis à jour.

Voici les grandes lignes de l'ordre des renseignements ci-dessous selon le type de documents électroniques qui auront servi de source. Nous verrons, au cas par cas, certains ajouts en fonction des types de documents électroniques.

1. **NOM** de l'auteur ou **ORIGINE**
2. **TITRE** et **LE SOUS-TITRE** en *italique* de l'article (suivi d'une **virgule**) (le sous-titre est précédé du deux-points)
3. **TITRE de la page d'accueil du site Web** (suivi d'une **virgule**);
4. **DATE DE LA MISE EN LIGNE** et la date de mise à jour.
5. **ADRESSE URL**
6. **PAGE CONSULTÉE LE JJ/MM/AA** (entre parenthèses)

Il faut toujours garder en mémoire que vous devez vous interroger sur les informations trouvées sur internet.

- * Y a-t-il un **nom d'auteur** bien indiqué? Qui est-il? Est-il reconnu dans ce domaine de recherche?
- * Est-ce un site « perso », un blogue, un site commercial? Si oui, il serait nécessaire de vérifier **la fiabilité du contenu** comme **la source** (la référence) de l'information : est-elle indiquée?
- * Lire la section « about us » ou « à propos de » qui vous donnera des indications quant au contenu du site et de son auteur, vérifiez sa date de mise à jour.
- * Le texte comporte-t-il des fautes d'orthographe? Des erreurs?

Souvent, les documents au format papier sont davantage fiables de par leur niveau de référence bibliographique. N'hésitez pas de temps en temps à vérifier une même recherche dans les deux formats pour comparer les informations (la date d'édition par exemple, etc.)

- N.B. Lors de la rédaction de votre notice, il sera nécessaire de retirer le soulignement automatique de l'adresse URL² pour une meilleure présentation et éviter aussi la perte de certains documents.
- Évitez de rédiger la notice bibliographique en mode « justifié » de votre traitement de texte. Privilégiez pour chaque adresse URL la disposition à « droite » de votre traitement de texte.

² URL : Uniform Resource Locator, littéralement « localisateur uniforme de ressource » ou adresse Web.



POUR UN LIVRE EN LIGNE

NOM, Prénom de l'auteur. *Titre*. Lieu d'édition. Maison d'édition. Année de publication. Nombre de pages. Adresse Internet (Page consultée le JJ/MM/AAAA)

Exemple :

TONDREAU, Jacques. *L'école en milieu défavorisé : une perspective internationale*. Montréal. Les presses de l'Université de Montréal. 2016. 193 p. <http://deslibris.ca/IDFR/451218>
(Page consultée le 06/01/2017).



POUR UNE PAGE D'ACCUEIL D'UN SITE INTERNET

La notice **d'une page d'accueil d'un site internet** est la suivante :

AUTEUR (personne ou organisme). *Titre de la page d'accueil du site Web: complément de titre*, Date, Adresse URL, (Page consultée le JJ/MM/AAAA).

GEOLINKS, *Observatoire en géostratégie de Lyon*, Geolinks, 2013,
<http://www.geolinks.fr/dictionnaire-de-geopolitique/les-langues>
(Page consultée le 04/01/2017).



POUR UNE PARTIE (ou page) D'UN SITE INTERNET

La référence **d'une partie (ou page) d'un site internet** est la suivante :

AUTEUR (personne ou organisme). « Titre de la partie (ou page) ». *Titre du site Web: complément de titre*. Adresse URL. (Page consultée le JJ/MM/AAAA)

Exemple :

CLAING, Robert. et. al. « Dictées ». *Centre collégial de développement de matériel didactique : Amélioration du français*. https://www.ccdmd.qc.ca/fr/exercices_pdf/?id=37.
(Page consultée le 04/01/ 2017).

- N.B. On remarquera que la partie désignée est en caractère normal et qu'elle est placée entre guillemets (« »), alors que le titre du site **est en italique**.
- Quel que soit le document, lorsqu'il y a un titre et un sous-titre (complément du titre), on placera ce dernier après un espace et deux points (:).



POUR UN ARTICLE DE PÉRIODIQUE AU FORMAT ÉLECTRONIQUE

La référence **d'un article de périodique au format électronique** est la suivante :
AUTEUR (personne ou organisme). «Titre de l'article». *Titre du journal ou de la revue*: complément du titre, Volume, Numéro, (date de publication). Adresse URL (Page consultée le JJ/MM/AAAA).

Exemple pour **un article d'une revue en ligne**:

CHARRETTE, Éline. «L'apprentissage de l'anglais à l'aide d'Internet», *Clic: Bulletin collégial des technologies, de l'information et des communications*, No 52 (janvier 2004).
<http://clic.ntic.org/cgi-bin/aff.pl?page=article&id=1118>
(Page consultée le 06 /01/ 2017).

Exemple pour **un article d'un journal en ligne**:

DESGAGNE, Marie-Ève. « Les fautes de français les plus courantes ». *Intercom Magazine*. Intercom-ulaval. 2015.
[http://www.intercom-ulaval.com/les-fautes-de-francais-les-plus-courantes /](http://www.intercom-ulaval.com/les-fautes-de-francais-les-plus-courantes/)
(Page consultée le 06/01/ 2017)



POUR UN DOCUMENT EN VERSION ÉLECTRONIQUE (WORD, EXCEL, PDF OU HTML)

La référence **d'un document en version électronique PDF** est la suivante :
AUTEUR (personne ou organisme). *Titre du document*, Ville, Éditeur, Année. Adresse URL (Page consultée le JJ/MM/AAAA).

Exemples :

CARROLL, Jude. *L'intégrité en milieu scolaire dans le cadre des programmes : exposé de principe de l'IB*. [s.l.]. International Baccalaureate Organisation. 2012.
<https://blogs.ibo.org/positionpapers/files/2013/02/L'intégrité-en-milieu-scolaire-dans-le-cadre-des-programmes-de-l'IB.pdf> (page consultée le 04/01/2013)

« Plagiat ». *Wikipédia : l'encyclopédie libre*. Dernière modification de cette page le 24 novembre 2016. <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Plagiat&oldid=132115561> (page consultée le 06/01/2016)



POUR UN CD³, UN LOGICIEL, UN DVD⁴, UN DVD BLU RAY⁵:

✚ La référence d'un **document sonore (CD)** est la suivante :

AUTEUR. Titre : complément de titre, Maison d'édition, Année de production, 1 CD audio.

Exemple :

MUSE. *The résistance*, Warner music UK limited, 2009, 1 CD audio.

NB : Le titre est en italique, l'article est entre guillemets, le support entre crochets.

✚ La notice **d'un document de type logiciel** est la suivante :

NOM, Prénom de l'auteur. *Titre*, [support], Lieu : Édition, Date, 1 disque numérique.

Exemple :

Tap'touche 5.5 : Tap'touche junior, [support], Québec : De Marque Inc, 2007, 1 CD.

✚ La référence **d'un document audiovisuel** et **Blu Ray** (indiquer Blu Ray après « vidéo » si nécessaire) est la suivante :

Titre, Réalisateur, Lieu : maison d'édition, Date, 1 DVD (Blu Ray) : son, couleur, temps en minutes.

Exemple :

Une histoire du Bronx, Réalisé par Robert de Niro, New-York : HBO Savoy Video, 2012, 1 DVD: son, couleur, 122 min.

³ CD : Acronyme de Compact Disc

⁴ DVD : Acronyme de Digital Versatile Disc

⁵ Le terme Blu-ray désigne le laser bleu utilisé pour ce nouveau format Haute Définition par opposition au laser rouge utilisé pour le DVD ou le CD. <http://www.bluray-facile.com> (page consultée le 24/02/2017)



POUR UNE PHOTOGRAPHIE, UNE IMAGE, UNE ILLUSTRATION EN LIGNE

La référence d'un **document illustré** en ligne est la suivante :
AUTEUR OU ORIGINE. *Titre de l'image*. Lieu. Date. Adresse URL (Page consultée le JJ/MM/AAAA).

Exemple :

MICKAEL K. *Centrale nucléaire de Cattenom 005*. [s.l], 12 juillet 2008.
<https://www.flickr.com/photos/28407377@N07/2661518244/in/photolist-2Mix5r-7zYvSR-bUnJEe-9MQEkt-cbK34m-bUnHVv-cbJYd1-cbJZ31-cbK23j-cbK2ay-bUnHKg-bUnJbK-cbJXDb-cbK2fQ-9Q4nF9-7VJqcT-4JoJQB-bUnMon-Fe72p-bsYmrd-54bYDA-547LGX-aE5YYc-JYzZS-54bVUm-54bWEm-4o4uvt-54bZnh-2kpqaJ-nSWia8-pBcSGu-547MvK-iNseUd-54bXhd-iday2K-846Dox-547Npe-heBSga-nrj2j-dh7F71-54bXWf-9e8W4w-dKaESu-9sfhSX-avzHTo-7yDHsu-7aEvYd-eUxunH-9RhyiV-9wYt7h/>
(Page consultée le 04/01/ 2017).



POUR UN VIDÉOCLIP EN LIGNE

La référence d'un **vidéoclip** est la suivante :
AUTEUR OU ORIGINE. *Titre de la vidéo*. Date de publication. URL (Page consultée le JJ/MM/AAAA).

Exemple :

BIBLIOTHÈQUE LÉA LAROSE. *Google Scholar : recherche avancée*. Publiée le 13 sept. 2016.
<https://www.youtube.com/watch?v=PB7r40nc45k> (Page consultée le 4 janvier 2017).



POUR UN BILLET DE BLOGUE⁶ :

La notice d'un **billet de blogue** est la suivante :
NOM DE L'AUTEUR, Prénom. « Titre du billet », dans NOM, prénom de l'auteur. *Titre du blogue*. Date de publication. Adresse Internet (Page consultée le JJ/MM/AAAA).

Exemple :

MATHYS, Catherine. « L'empreinte environnementale des produits technologiques », dans *Triplex le Blogue Techno de Radio-Canada*. 15 janvier 2016.
<http://blogues.radio-canada.ca/triplex/category/environnement/>
(Page consultée le 22 janvier 2017).

⁶ D'après « Comment rédiger une médiagraphie » <http://biblio.cegepgarneau.ca/index.php/accueil/citer-les-sources/comment-rediger-une-mediagraphie/> (page consultée le 22 janvier 2017).



POUR DES GROUPES DE DISCUSSION

La notice relative **aux groupes de discussion** est la suivante :
NOM ou ORIGINE. *Objet du message ou titre du document*, Date de publication
[Page du réseau social], URL (Page consultée le JJ/MM/AAAA)

- * N.B : Pour l'objet du message ou le titre, donnez le nom de la page ou encore une description du contenu inférieure à 40 mots.
- * Indiquez bien le titre de la page du réseau social choisi entre crochets.

FACEBOOK POST ⁷:

REEVES, Hubert. *Les paysages forestiers intacts sont en régression*, **[page Facebook]**, 17 janvier 2006. <https://www.facebook.com/Hubert-Reeves-12111273810/>, (Page consultée le 17 janvier 2017).

FACEBOOK VIDEO :

Réchauffement climatique **[page Facebook]** : *Exposé d'Hubert Reeves sur le réchauffement du climat terrestre*. Publié en 2009. https://www.facebook.com/pg/Hubert-Reeves-12111273810/videos/?ref=page_internal, (Page consultée le 17 janvier 2017).

TWITTER PAGE ⁸

NATIONAL INSTITUTE OF MENTAL HEALTH. (S.d.). *Tweets* **[Page Twitter]**, 17 octobre 2013. <https://twitter.com/NIMHgov>, (Page consultée le 17 janvier 2017)

En matière de bibliographie ou de médiagraphie, le critère le plus important est **l'uniformité**. Nous avons retenu ce protocole pour les documents électroniques préconisé par l'Office de la langue française en raison de sa conformité à l'usage et aux règles générales de typographie du français. C'est donc celui que vous devrez utiliser pour vos travaux.

⁷ D'après les Normes APA Style (American Psychological Association). <http://blog.apastyle.org/apastyle/2013/10/how-to-cite-social-media-in-apa-style.html> (Page consultée le 22 janvier 2017)

⁸ Chelsea, Lee « How to Cite Social Media in APA Style (Twitter, Facebook, and Google+) » *American Psychological Association: APA style*. 18 Octobre 2013, <http://blog.apastyle.org/apastyle/2013/10/how-to-cite-social-media-in-apa-style.html> (Page consultée le 22 janvier 2017)